



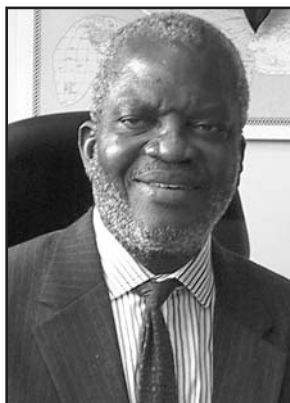
Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information — document sans caractère officiel.

**EMBARGO: 3 mars 2004  
00:01 heure (GMT)**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Poursuivant son étude de l'impact des drogues sur la société, l'Organe international de contrôle des stupéfiants examine, dans le premier chapitre de son rapport pour 2003, la relation entre l'abus de drogues, la criminalité et la violence au microniveau. À ce niveau, l'abus de drogues est souvent associé à un comportement antisocial, tel que la délinquance, la criminalité et la violence, et il a des conséquences négatives sur les individus, les familles, les quartiers et la collectivité, conséquences auxquelles la communauté internationale et les États doivent s'attaquer.



Même si seul un groupe relativement restreint de grands délinquants et de délinquants violents sont des toxicomanes, il reste que ce groupe représente une proportion démesurée des infractions graves commises par des délinquants.

La répression a souvent été considérée comme la seule riposte valable à la violence et à d'autres infractions associées à l'abus de drogues. Cela étant, il est nécessaire de rechercher d'autres moyens de s'attaquer à ces formes de délinquance. On devrait

tendre vers une approche pluridisciplinaire du problème, qui s'articulerait autour des points suivants:

- Adoption de programmes efficaces de réduction de la demande de drogues;
- Mise en place d'une surveillance policière effective et efficace au niveau du quartier et de la communauté pour prévenir le trafic de drogues;
- Apport d'une aide aux personnes dépendantes pour leur permettre de se faire soigner;
- Orientation des personnes dépendantes vers des services de soins par le système judiciaire, en tant que mesure de substitution à l'incarcération;
- Intervention de la collectivité dans la prévention de l'abus de drogues;
- Offre de possibilités d'emploi afin de donner à ces personnes des moyens de subsistance ou des sources de revenus légitimes.

On considère que plusieurs facteurs contribuent à tisser le lien entre l'abus de drogues, la criminalité et la violence, comme le type et la quantité des drogues en cause, les caractéristiques de la personne qui en abuse et l'environnement dans lequel elles sont abusées. L'émergence de l'abus de crack a été associée à une hausse de la criminalité et de la violence dans de nombreuses villes du monde entier. L'abus de certaines autres drogues a de même été rattaché à la criminalité et à la violence. Dans certains cas, les actes de violence sont commis par des toxicomanes qui veulent se procurer de l'argent pour acheter de la drogue, et ils sont souvent associés au trafic illicite de drogues.

Les débouchés économiques offerts par le trafic de drogues peuvent entraîner des rivalités entre gangs, qui cherchent à s'attribuer une part de ce marché illicite. Ces rivalités sont fréquemment une source de violence, et ce au détriment de la population locale.

La violence, la criminalité et les drogues ont une incidence disproportionnée sur certains individus et sur certaines fractions de la société et font obstacle à la liberté des femmes, des personnes âgées et des enfants dans les communautés dysfonctionnelles où la peur du crime et la criminalité elle-même sont endémiques. Les femmes et les enfants qui abusent de drogues risquent encore davantage d'être victimes de la violence.

L'année 2003 a marqué le cinquième anniversaire de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue. En avril 2003, les ministres ont participé à un débat ministériel spécial de la Commission des stupéfiants pour faire le point sur les progrès accomplis depuis 1998. Dans leur déclaration ministérielle commune, ils ont réaffirmé l'engagement de la communauté internationale

## Organe international de contrôle des stupéfiants

en faveur de la lutte contre l'abus, et la production et le trafic illicites de drogues. Ils ont rappelé qu'il importait de mettre pleinement en œuvre les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et de sauvegarder l'intégrité du régime international de contrôle des drogues.

La cérémonie organisée à la première séance de la session de la Commission, au cours de laquelle plus de 1,3 million de signatures de citoyens ordinaires de 60 pays, qui soutiennent les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, ont été présentées au Président de la Commission des stupéfiants et au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a véritablement servi de sonnette d'alarme pour que la communauté internationale s'emploie davantage à prévenir l'usage illicite des drogues en quelque lieu où il a cours. Lors de cette cérémonie, une ancienne toxicomane a fait part de ses expériences et de ses espoirs. L'appel qu'elle a lancé aux États d'œuvrer de concert avec les organisations non gouvernementales et la société civile pour protéger les personnes exposées à l'abus de drogues et de promouvoir le respect, à l'échelon national, des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues est un appel à l'action pour tous ceux qui se sentent concernés par la prévention de l'usage illicite des drogues. Nous ne saurions rester indifférents à cet appel à une action collective.

L'Organe considère qu'il faut faire plus pour prévenir l'abus de drogues et protéger les toxicomanes et les personnes à risque. Les États et les organisations non gouvernementales ont un rôle à jouer à cet égard. Unissons nos efforts pour mettre un terme à la détresse et à la souffrance qu'engendre l'abus de drogues.

Philip O. Emafo  
Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants